

L'écho de Camphin



M A I R I E D E C A M P H I N - E N - P É V È L E 5 9 7 8 0

EDITORIAL

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Ainsi que vous pourrez le découvrir, le mois de Mars verra le démarrage des travaux de création du réseau eaux usées de la rue Louis Carrette; la création et la remise à niveau de nos réseaux électricité, téléphone et éclairage public de cette même rue.

D'autres dossiers sont en passe d'être finalisés comme la protection phonique A 27 ou la place de l'église.

Michel DUFERMONT

SOUTENEZ NOS ASSOCIATIONS

Camphin est un village et malgré le nombre croissant de nouvelles habitations, nous pouvons toujours dire que Camphin reste un village.

A ce titre, nous pouvons nous flatter de constater que, contrairement aux villes dignes de ce nom, nous connaissons nos voisins ou les saluons. Ceci permet de continuer cet esprit de village et il faut bien l'avouer : c'est tellement plus convivial !

Nos associations s'évertuent donc à nous proposer leurs activités (libre à chacun évidemment d'y être intéressé ou pas).

Par contre, lorsqu'elles organisent des soirées ou



Vous voulez danser ... ?

autres (loto, commémorations, etc ...) nous voyons toujours les mêmes têtes ! C'est bien, mais s'il y avait des nouvelles têtes : ce serait bien de les voir découvrir les activités proposées ...

Camphin n'est pas un « village-dortoir ».

Même si vous n'êtes pas adhérent de l'association, venez-vous divertir et trouver cette superbe ambiance qui peut y régner, cet état d'esprit caractéristique, cette chaleur humaine propre justement aux activités proposées par les villages de France.

Chaque



Vous voulez jouer ... ?

mois en dernière page de l'écho, nous rappelons les différentes manifestations. Donc, venez et vous verrez.

Pas moins de 30 animations diverses sont proposées chaque année, toutes autant variées les unes que les autres. Les bénévoles de ces associations se démènent pour vous proposer des tas d'occasions de sortir. Donc, il y a le choix. Votre prochain week-end libre : pensez-y et venez voir. Vous serez tellement surpris que vous y reviendrez.

JJB



Vous voulez découvrir ... ?

Dans ce numéro :	105
Editorial	1
Associations	1
Protection sons A27	2
Divers travaux	2
Nouveau commerce	2
Paris-Roubaix ... !!!	3
Divers infos	3
Message aux seniors	3
Etat civil	4
Ephéméride	4
Nouvelles brèves	4
Ameli & les dents !	4
La fraude & la CAF	4

ENCART :

CONCOURS DE CAN'ART DU PRINTEMPS DE L'APIC

M A I R I E D E C A M P H I N
P L A C E D E L ' É G L I S E
C A M P H I N E N P É V È L E

Téléphone: 03.20.41.95.39
Télécopie : 03.20.64.13.82

Mail : contact@camphin-en-pevele.fr
Site : www.camphin-en-pevele.fr

Comité de rédaction & Photos :
Marlène DELEMARLE
Laurent DEMOLIN
Jean-Jacques BLONDEL

103 échos pdf envoyés nominativement
800 échos imprimés le 24/02/2010
Prochain numéro vers le 26/03/2010

Prière de ne pas jeter sur la voie publique

P R O T E C T I O N S P H O N I Q U E S D E L ' A 2 7

En décembre le conseil municipal a voté contre le projet de protection phonique le long de l'A27 au motif que le coût était déraisonnable :

Coût total depuis sortie Lille jusqu'au poste frontière Camphin/Lamain 6.250.000 €

Coût pour le tronçon Camphin en Pévèle 1.250.000 € dont 312.500 € restant à la charge de la commune.

A titre indicatif, ce serait le montant total restant à la charge de la commune pour la réfection complète de la place de l'église et le nouveau réseau électricité, téléphone, éclairage public et renforcement des réseaux par de nouveaux transformateurs de la rue Louis Carrette. De plus, nous étions plus que réservés sur la performance du dispositif proposé ...

Il faut savoir aussi que notre décision de refus bloque le projet global et nous savions aussi que la DRE a remis pour 2010 le projet et que, bien sûr, nous aurons des "pressions amicales" de la Préfecture. Monsieur le préfet s'étant engagé en 2006 auprès des associations à faire réaliser ces protections.

Nous ne sommes pas restés inactifs et nous avons été contactés par des entreprises réalisant les travaux du grand stade pour lequel 1500.000 mètres cubes de terre doivent être évacués.

Une proposition nous a été remise : Protection phonique par merlon de terre hauteur 7 mètres et suivant les normes des études phoniques et paysagère prévues au dossier hypothèse la plus performante.

T R A V A U X

Comme annoncé dans les échos de janvier, une réunion de programmation s'est tenue en début février. Aussi début mars, Noréade commence le maillage du réseau eau potable depuis la place de l'église (près du monument aux morts) en remontant la rue Louis Carrette vers la rue du Quennelet. Puis elle pose les boîtes de raccordements manquantes autour de la place et en début de rue Louis Carrette et enfin la réfection d'un tronçon d'eau pluviale depuis l'école publique jusqu'au st Calixte près de la salle des fêtes. Durée de ces travaux 1 mois et demi.

Mi-avril c'est au tour de la réfection du premier tronçon du réseau électricité, téléphone et éclairage public depuis la salle des fêtes jusqu'à l'intersection de la rue Louis Carrette et de la rue du Quennelet. Durée de ces travaux 2 à 3 mois (soit jusque fin juillet).

L'assainissement collectif et la réfection du réseau eau pluviale reprendront début septembre en commençant par la rue Louis Carrette côté départementale entrée de Camphin puis un mois plus tard nous reprendrons la réfection des réseaux électricité, téléphone et éclairage public toujours en commençant par la rue Louis Carrette côté entrée de Camphin ainsi jamais la circulation, sauf dans le chantier, ne sera interrompue. MD

S T A T I O N N E M E N T

Chacun est content de voir le renouveau de notre commerce local et l'implantation au centre du village de 5 commerces de proximité.

La commune a participé activement à ce renouveau et a créé des emplacements pour le stationnement mais déjà on constate des dérives. Des riverains alors qu'ils disposent de stationnement sur leur terrain, laissent leurs véhicules sur les emplacements « minutes » en façade des magasins. D'autres squattent le parking réservé à la desserte à l'arrière des magasins. Certains laissent même leurs poubelles volontairement sur le trottoir pour interdire ou gêner le stationnement et obligent ainsi les piétons à descendre sur la chaussée.

Ce n'est pas en agissant de la sorte que l'on aide les commerçants et ce n'est pas rendre service à l'ensemble des camphinois. Si de tels comportements devaient perdurer, les dispositions réglementaires et contraignantes seront appliquées. MD

Aménagement paysager de l'ensemble de l'ouvrage ; indemnités des propriétaires et locataires à un prix supérieur aux indemnités légales, sachant aussi que ces terrains sont inconstructibles étant dans une bande de protection autoroute ; remise en état des clôtures et nettoyage des axes routiers si nécessaire et surtout la commune ne doit rien déboursier.

Devant cette proposition certes contraignante pour les agriculteurs, le conseil municipal a pris une décision de bon sens avant que nous soyons contraints de subir des décisions contraires à nos intérêts. Il faut savoir aussi que nous ne sommes pas la seule commune à avoir pris cette décision puisque Lesquin et Péronne ont pris les mêmes dispositions de bon sens et d'économies par ces temps où l'argent public se fait de plus en plus rare. MD

D E S F L E U R S . . .

Virginie AUBERT a ouvert depuis le 26 Janvier dernier un nouveau magasin de fleurs. Ce commerce garde le nom de « L'arc en ciel », mais n'a rien à voir avec l'ancien commerce du même nom.



Que de fleurs, que de couleurs ... En effet, Virginie vend des compositions de plantes, des plantes vertes, des objets de décoration, mais surtout des fleurs coupées au détail, de beaux bouquets (ronds, modernes ...). Enfin, elle vous confectionnera toutes sortes de compositions à la demande pour vos baptême, mariage, ou tout autre événement familial ou pourquoi pas ... pour le travail.

Elle ouvre du Mardi au Samedi de 9h30 à 12h30 puis de 14h30 à 19h30 ainsi que le Dimanche matin de 9 à 13 h. Sans oublier qu'elle livre à domicile s'il le faut ! Que demander de plus ?

Il ne reste plus qu'à souhaiter à Virginie de mener sa « barque » le plus loin possible. JJB

A P R O P O S D E P A R I S - R O U B A I X ... !

Je ne reviens pas sur les soucis rencontrés lors de la précédente édition 2009 qui a interpellé aussi les autorités sportives et les autorités en charge de la sécurité des biens et surtout des personnes.

Diverses réunions se sont tenues afin de faire un diagnostic et ensuite de faire des propositions.

Il est évident que ces propositions se doivent d'être réalisables sur le terrain et nous avons besoin du soutien des instances préfectorales en matière de moyens humains (gendarmerie, forces de l'ordre) et réglementaires.

En date du 2 février, l'état major de la gendarmerie a proposé aux maires concernés (Gruson, Baisieux, Wannehain, Bourghelles, Cysoing, Camphin en Pévèle et Mr Monnet Conseiller Général et Président de la Communauté de Pévèle) un projet d'organisation qui a reçu l'accord des parties présentes. Ce même plan a été proposé et discuté en préfecture le 15 février et a de nouveau reçu l'accord des parties présentes.

Organisation

La vente, la distribution, la dégustation de boissons alcoolisées sera interdite sur le parcours de la course. Les fêtes qui s'apparentaient à des beuveries sont bien sûr interdites y compris sur le domaine privé. Plus aucun stand de quelque nature que ce soit ne sera autorisé.

Plus aucune autorisation ne sera donnée pour l'installation de semi-remorques, chapiteaux,

L'accès au parcours de Paris Roubaix sera interdit aux voitures, camping car, semi-remorques, camping sauvage dès le vendredi matin 0h00 (sauf bien sûr les riverains). Dès le vendredi matin 8h00, le parcours sera mis en sécurité par des forces de gendarmerie qui interdiront le passage sauf aux riverains.

Un escadron de garde mobile sera mis en réserve pour garantir la sécurité des coureurs, des spectateurs. 8 gardes mobiles à cheval seront sur le parcours de Camphin en Pévèle à « l'arbre ».

Des parkings seront organisés afin de stocker les véhicules, camping-cars en attendant la course.

Le stationnement sur trottoirs, chaussées dans la course sera interdit y compris pour les riverains.

Les services des douanes, répression des fraudes seront à même d'intervenir pour effectuer des contrôles.

Un nettoyage du parcours sera effectué le lendemain matin (Lundi) et sera à la charge des organisateurs.

La gendarmerie disposera de moyens supplémentaires pour faire respecter ces consignes.

Il est quand même affligeant que l'état soit mis à contribution de cette sorte afin que cet événement de portée mondiale puisse se dérouler en toute sécurité. Mais le Paris Roubaix doit rester un événement sportif et non pas l'occasion pour certains de se défouler avec boissons et autres substances prohibées et de mettre en danger la vie des spectateurs et surtout celles des coureurs eux mêmes, fausser la course et saccager le bien d'autrui.

M.D.



NON au spectacle de l'année dernière !!!

I N F O S E N I O R S

Lors de la réunion du C.C.A.S. du 5 Février 2010, il a été décidé à l'unanimité d'apporter quelques modifications concernant nos aînés. Dorénavant, un seul colis sera distribué par an.

C'est à partir de 65 ans que les camphinois pourront en bénéficier et participer à la fête de Noël. Nous espérons que vous comprendrez notre décision sachant qu'il en est de même dans beaucoup d'autres communes.

Nicole S.

F Ê T E D E L A B I È R E

Pour les personnes de 60 ans et plus, une sortie à Landrecies chez le père Mathieu (pour la fête de la bière) le 18 Mars 2010 avec visite guidée de la brasserie de l'abbaye du Cateau pour le prix de 27 € (le transport est offert par le C.C.A.S.).

Si vous n'avez pas reçu d'invitation personnelle, veuillez vous rapprocher de la mairie.

Nicole S.

R E M E R C I E M E N T S

Merci aux parents, grands-parents, professeurs et amis pour votre participation au repas de l'école Pasteur du mois dernier. Les bénéficiaires ont permis de financer la sortie au musée Matisse effectuée par différentes classes de l'école.

APE Pasteur

M E S S A G E A U X S E N I O R S

Malgré le mauvais temps, les activités de Février se sont déroulées dans la joie.

Domage pour la sortie « marché de Wazemmes » mais elle est reportée au mois d'Avril (il devrait faire beau !).

Je vous remercie pour votre participation aux ateliers. J'espère qu'ils vous ont plu. Que ce premier loto, qui fut une réussite, vous a permis de passer un agréable après-midi.

Vous pourrez trouver les animations de mars en mairie, lors des ateliers. Prévoir une petite participation pour les ateliers. Les prochains rendez-vous (toujours l'après-midi) :

- tous les lundis : « gym douce » de 14h30 à 16hrs
- Mercredi 3 : jeux de société « Le mot le plus long »
- Mercredi 17 : atelier créatif « La boîte à mouchoirs »
- Mercredi 24 : jeux de société
- Mardi 30 : Marché de Cysoing à 10 h sur la place (covoiturage) & jeux de société (à 14h).
- Mercredi 31 : Atelier créatif « Couronne de Pâques »

Pour toutes autres informations, voici mon numéro de téléphone : 06 27 65 49 04.

A très bientôt.

Sylvie

EPHÉMÉRIDE DU MOIS DE MARS

- 7 - Printemps de l'APIC à Hertain
(ferme D'Haene)
13 - Soirée Emocion Latina
14 - Premier tour des régionales
20 - Repas de l'école Sacré-Cœur
21 - Deuxième tour des régionales
21 - Messe à Camphin

Rappel : Les encombrants
seront le 29 Juin 2010

Nouvelles brèves

ETAT CIVIL DU MOIS DE FÉVRIER 2010

Il n'y a rien à signaler ce mois-ci pour cette rubrique à la date d'édition de cet écho. Rendez vous le mois prochain.

Toujours à propos des associations :
Vous ne saviez pas quoi faire ce 27 février :
allez donc faire un tour du côté de la salle
des fêtes : on y mangera et on y dansera ...
Idem pour le 7 Mars (chez nos amis belges)
ou l'APIC y organise une chouette journée.
Merci d'y penser et ... d'y participer.

Repas dansant

Un repas dansant au
« Verger Pilote » de
Maroilles le Vendredi 5
Mars vous est proposé
par Mme SAEWYN de
Willems (pour 27 €).

Un renseignement : tél.
au 03.20.84.17.61. Départ
de l'église à 10h40. N.S

Atelier Marionnettes

Du 12 au 17 Avril 2010, vous avez
la possibilité de participer au 1er
atelier ouvert au grand public
par les « Théâtre Mariska » à
Cysoing. Pourquoi pas vous ?

Réservation avant le 31 Mars au
03.20.79.47.03 ou par mail à :
Mariska.nord@mariskanord.fr
ça vaut vraiment le coup ... JJB

Cellule emploi

Madame Catherine SZAT s'occupe de notre
secteur (Camphin avec Wannehain) et sera
présente à Camphin le Jeudi 18 Mars 2010
de 14h à 15h30, puis au cyber centre de
Wannehain le Vendredi 26 Mars 2010 de 14
à 16 heures.

Ces permanences délocalisées de la Cellule
emploi sont là pour vous aider : profitez en,
venez, parlez, échangez ... JJB

INSCRIPTIONS

Les dates d'inscription pour la cantine
garderie & étude d'avril sont :

- pour l'école Pasteur en mairie
- mardi 16 mars (8h-9h)
- jeudi 18 mars (8h-9h)
- vendredi 19 mars (16h-17h)
- samedi 20 mars (9h-11h)

pour l'école Sacré-Cœur
du lundi 15 au vendredi 19 mars à l'école et
samedi 20 mars de 9h à 11h en mairie
Merci de respecter ces créneaux. M.F.

ET LES DENTS ?

Mon Compte Ameli est un service en ligne
de l'Assurance Maladie, en constante
évolution, disponible sur www.ameli.fr.

Dernière nouveauté : l'espace Prévention,
un espace personnalisé grâce auquel vous
disposez de conseils et d'informations en
santé qui vous concernent directement.
Evolutif, il s'adapte à votre situation.

Par exemple, si votre enfant est concerné
par le dispositif M'T dents, vous pouvez
visualiser les examens bucco-dentaires
réalisés et à venir. Vous pouvez également
télécharger les prises en charge directement
en ligne. JJB pour AMELI

LA CAF COMMUNIQUE

La fraude est "une action de mauvaise foi dans le but de tromper, de porter atteinte, de nuire aux intérêts d'autrui. C'est la transgression volontaire d'une règle de droit". La prévention et la lutte contre la fraude sont des enjeux prioritaires pour la Caf de Lille. La Caf, au travers de sa mission confiée par les pouvoirs publics, doit être garante de la bonne utilisation de l'argent public en assurant l'accès au juste droit des familles qui en bénéficient.

La sécurisation des informations passe par une politique de contrôles ciblés.

Les contrôles portent sur l'ensemble de la situation de l'allocataire : situation familiale, professionnelle et financière. Il y a 4 types de contrôles :

- contrôle sur place par un contrôleur Caf assermenté allant au domicile des allocataires
- contrôle des pièces administratives
- vérification des dossiers
- contrôle issu des échanges informatiques avec les partenaires (impôts, etc...)

La lutte contre la fraude passe aussi par :

- une base d'informations nationales des fraudes
- un répertoire national des bénéficiaires. Ce répertoire permet de prévenir les risques de demandes d'allocations d'une même personne dans plusieurs Caf.
- une convention nationale de coopération et d'échanges d'informations qui a été signée entre différents organismes (Caf-Cpam-Cram-Urssaf-impôts-pôle emploi-MSA) pour permettre l'échange d'informations en vue de vérifier les déclarations des allocataires.
- la mise en place de pénalités financières, suspension des droits de l'aide au logement, dépôt de plainte pour sanctionner les allocataires fraudeurs.

La Caf porte systématiquement plainte en cas de fraude et les jugements sont affichés dans les lieux d'accueil.

JJB pour la CAF